

BDO FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 898 065,60 euros
Siège social : 43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
500 492 004 RCS PARIS

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 22 NOVEMBRE 2024

[...]

PREMIERE RÉOLUTION

Refonte de la politique de rémunération des associés et du modèle actionnarial de notre Société et modifications corrélatives des Statuts et du Règlement Intérieur

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide de modifier le modèle actionnarial de BDO France tel que présenté par le Directoire.

Aussi, tout nouvel Associé A devra détenir directement ou indirectement à travers une Société Holding, 1 action D et un nombre défini d'action A en fonction de son grade, savoir :

- **Yellow Partner** : 3 750 actions A,
- **Green Partner** : 6 250 actions A,
- **Orange Partner** : 8 750 actions A,
- **Red Partner** : 10 000 actions A,
- **Brown Partner** : 12 500 actions A,
- **Black Partner** : 15 000 actions A.

Ce nouveau système s'appliquera également aux actuels associés A, auxquels il sera proposé de souscrire un nombre d'actions complémentaires afin de détenir le nombre d'actions correspondant à leur grade. Un grade de base sera maintenu pour les actuels associés A qui ne participeraient pas à l'augmentation de capital.

Corrélativement, l'Assemblée Générale décide la nouvelle répartition du nombre de points attribué à chaque Associé A selon sa qualité, qui sera désormais la suivante :

- Grade ancien modèle : 130 points,
- **Yellow Partner** : 150 points,
- **Green Partner** : 250 points,

- **Orange Partner** : 350 points,
- **Red Partner** : 400 points,
- **Brown Partner** : 500 points,
- **Black Partner** : 600 points.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier la rédaction des Statuts et du Règlement Intérieur telle quelle lui a été présentée, et ce afin d'y intégrer les modalités de la nouvelle politique de rémunération des associés ainsi que du nouveau modèle actionnarial.

Une copie des Statuts et du Règlement Intérieur modifiés demeurera annexée aux présentes.

Cette résolution est adoptée par 273.141 voix ayant voté pour, 32.510 voix ayant voté contre et 26.013 voix s'étant abstenues.

[...]

HUITIEME RÉOLUTION

Procuration pour les formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Cabinet **BDO AVOCATS ATLANTIQUE**, société d'avocats interbarreaux sise 4 rue Manuel à LA ROCHE SUR YON (85) **avec faculté de subdéléguer** pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par 318.656 voix ayant voté pour, 3.251 voix ayant voté contre et 9.757 voix s'étant abstenues.

[...]

Certifié Conforme

La société Signature 304

Directrice Générale

Représentée par **Monsieur Grégoire BISSON**



